DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice: 15 Suffrages Pour: 14 (12+2 procurations) Abstention: 0 Contre: 0

L'an deux mille dix-sept, le 05 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'AUGIGNAC s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PEYRAZAT, Maire de la Commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 28 mars 2017

PRESENTS:

ABBES Jean Gérard	<u>Absent</u>	JULIEN Monique	POUR	MOUTIER Chantal	POUR
BAZINET Bernard	POUR	LEONARD Roger	POUR	PELLEVOISIN Joël	POUR
BARTEAU Etienne	POUR	MALLEMANCHE Valérie	POUR (procuration	PEYRAZAT Pierre	POUR
CHABOT-LALAY Patricia	POUR (procuration)	MARENDA Yoann	POUR	PIALHOUX Laurent	POUR
GRASSET Marie- Madeleine	POUR	METIFEU Francis	POUR	ROUMAT Gérard	POUR

ABSENT(S) EXCUSE(S): Valérie MALLEMANCHE (pouvoir donné à M. Pierre PEYRAZAT),

Patricia CHABOT-LALAY (pouvoir donné à M. Bernard BAZINET)

ABSENTS: M. Jean-Gérard ABBES

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurent PIALHOUX

2017-14: Approbation du compte de gestion du budget principal pour 2016

Après avoir pris connaissance du Compte de Gestion du budget principal 2016 établi par le comptable du Trésor et constaté que le Compte Administratif de ce budget lui était conforme, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de Gestion 2016 pour le budget principal de la commune.

Le Maire certifie sous sa Responsabilité le caractère Exécutoire de cet acte. M. Pierre PEYRAZAT Pour copie conforme en Mairie, le 06 avril 2017. Au registre sont les signatures Le Maire

M. Pierre PEYRAZAT

Déposé à la-Préfecture le : Commune d'Augignac

Affichage le 07/04/20 Page 1 sur 1

AR PREFECTURE

024-212400162-20170405-2017_14-DE Regu le 11/04/2017